



Chandler
225 Thorne Avenue
Saint John, NB, E2L 4L9
Canada
(506) 658-8000

PRODUIT: PURPLE PUNCH

SECTION 01: IDENTIFICATION

Identificateur du fournisseur Chandler
225 Thorne Avenue
Saint John
New Brunswick
Canada
E2L 4L9

Identificateur de produit..... PURPLE PUNCH

Numéro d'urgence..... 1(800)363-9611.

Usage du produit..... Nettoyant automobile.

Restrictions d'utilisations..... Pour usage industriel, institutionnel et établissement alimentaire seulement.

SECTION 02: IDENTIFICATION DES DANGERS



Classification des risques..... Corrosion cutanée — catégorie 1C. Lésions oculaires graves — catégorie 1. Toxicité pour la reproduction -- Catégorie 2.

Mentions d'avertissement..... DANGER.

Mentions de danger..... H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. H318 Provoque des lésions oculaires graves. H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus .

Conseils de prudence..... P201 Se procurer les instructions avant utilisation. P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. P260 Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols. P264 Laver soigneusement la peau exposée après manipulation. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin. P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir. P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P405 Garder sous clef. P501 Éliminer le contenu/réceptacle dans une installation d'élimination des déchets agréée .

Autres dangers..... Aucun.

Informations supplémentaires Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles, de la nourriture et de la boisson.

SECTION 03: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

DÉNOMINATION CHIMIQUE ET LES SYNONYMES	# CAS	% POIDS
Alcool, C9-11, éthoxylé	68439-46-3	3-7
Monoethanolamine	141-43-5	1-5
2-Butoxyéthanol	111-76-2	1-5
Métasilicate de sodium	6834-92-0	1-5
Pyrophosphate de tétrapotassium (TKPP)	7320-34-5	1-5
D-Glucopyranose, oligomère, glycosides d'alkyle de C10 à C16	110615-47-9	1-5
Hydroxyde de potassium	1310-58-3	0.1-1
<La concentration exacte de la composition a été retenue comme un secret industriel>		

PRODUIT: PURPLE PUNCH**SECTION 04: PREMIERS SOINS**

Voies d'exposition	
Par inhalation.....	Evacuer la personne à l'air. Pratiquer la respiration artificielle si nécessaire. Appeler un médecin immédiatement.
Ingestion.....	Se rincer la bouche et boire de l'eau abondamment. Ne pas faire vomir. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.
Cutanée.....	En cas de contact, lavez la peau avec une abondance d'eau pour au moins 20 minutes. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre.
Oculaire.....	Ne pas frotter les yeux. Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Retirer les lentilles cornéennes, s'il y a possibilité de le faire. Obtenir des soins médicaux immédiatement.
Principaux symptômes et effets, aigus et différés	Les principaux symptômes et effets connus sont décrits dans l'étiquette (voir section 2) et/ou en section 11.
Attention médicale et traitement spécial....	Si exposé(e) ou préoccupé(e) : Obtenir une consultation médicale ou des soins médicaux. Corrosif pour les yeux et peut provoquer des lésions sévères, y compris la cécité. Provoque des brûlures .

SECTION 05: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs	Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants. Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.
Produits de combustion dangereux.....	Vapeurs nocives. Oxydes de carbone. Oxydes d'azote (NOx). oxydes de phosphore. Oxydes de potassium. Oxydes de sodium. Silicium compose.
Équipements de protection spéciaux et ... précautions spéciales	En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate . Les pompiers doivent être équipés d'un masque à oxygène autonome et d'un matériel anti-feu. Déplacer les contenants hors de la zone embrasée si cela ne présente aucun risque. Utiliser un jet d'eau pour maintenir les contenants exposés à l'incendie. Les conteneurs peuvent exploser lorsqu'ils sont chauffés.
Sensibilité aux décharges statiques.....	Le produit n'est probablement pas sensible aux décharges statiques.
Sensibilité aux impacts mécaniques.....	Le produit n'est probablement pas sensible aux impacts mécaniques.
Autres Informations.....	Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater.

SECTION 06: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence	Porter de l'équipement de protection: lunettes, vêtements résistant aux produits chimiques, gants et un respirateur approprié dans un espace non ventilé. Éloigner les personnes de l'endroit du déversement ou de la fuite et ceux dans le sens du vent aussi. Restreindre l'accès à la zone jusqu'à la fin des opérations de nettoyage.
Précautions environnementales.....	Ne pas laisser le déversement contaminer les systèmes d'eaux souterraines . Si nécessaire, faire une digue bien en avant le déversement afin d'éviter l'écoulement dans les drains, les égouts, les cours d'eau naturel ou les sources potable. Aérer la zone. Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité .
Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage	Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer dans un récipient. Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur. Le matériel absorbant contaminé peut présenter les mêmes risques que le produit déversé. Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.

SECTION 07: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions de manipulation.....	Adopter de bonnes pratiques d'hygiène lors de la manipulation de ce produit. Ne pas manger, boire ni fumer en utilisant ce produit. Evitez tous contacts avec les yeux, la peau ou sur les vêtements. Éviter d'inhaler les brumes/les vapeurs/les fumées. soigneusement après manipulation. Se laver soigneusement après manipulation. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
Conditions de sûreté en matière de stockage	Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.
Matières à éviter.....	Conserver à l'écart des acides forts . Conserver à l'écart des agents oxydants.

SECTION 08: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

INGRÉDIENTS	TWA	ACGIH TLV STEL	PEL	OSHA PEL STEL	REL	NIOSH
Alcool, C9-11, éthoxylé	non disponible	non disponible	non disponible	non disponible	non disponible	non disponible

PRODUIT: PURPLE PUNCH**SECTION 08: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

INGRÉDIENTS	TWA	ACGIH TLV STEL	PEL	OSHA PEL STEL	REL NIOSH
Monoethanolamine	3 ppm	6 ppm	3 ppm	6 ppm	3 ppm
2-Butoxyéthanol	20 ppm	non disponible	50 ppm	non disponible	non disponible
Métasilicate de sodium	non disponible	non disponible	non disponible	non disponible	non disponible
Pyrophosphate de tétrapotassium (TKPP)	10 mg/m3 (inhalables)	non disponible	15 mg/m3 (poussières totales)	non disponible	non disponible
D-Glucopyranose, oligomère, glycosides d'alkyle de C10 à C16	non disponible	non disponible	non disponible	non disponible	non disponible
Hydroxyde de potassium	plafond: 2 mg/m3	non disponible	non disponible	non disponible	non disponible
Contrôles d'ingénierie appropriés.....	Assurer une bonne ventilation générale (généralement 10 renouvellements appropriés: d'air à l'heure). Au poste de travail, garder prêt un flacon pour le rinçage des yeux ou des bains oculaires. Les lieux où on entrepose ce matériel devraient être équipés d'une installation pour rincer les yeux (collyre) et d'une douche de sécurité.				
Mesures de protection individuelle					
Yeux/type.....	Lunettes de sécurité avec protections latérales.				
Gants/type.....	Porter des gants protecteurs résistant aux produits chimiques.				
Respiratoire/type.....	Dans des conditions d'utilisation normales, avec ventilation suffisante, aucun équipement spécial de manutention est requis. Porter un respirateur correctement ajusté (approuvé par le NIOSH) dans un espace mal ventilé.				
Vêtements/type.....	Porter des vêtements de travail propres, à manches longues et couvrant les jambes.				
Chaussures/type.....	Chaussures de protection appropriées.				
Mesures d'hygiène.....	À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas manger, boire, fumer ou utiliser des cosmétiques tout en travaillant avec ce produit. À la fin du travail, se laver les mains avant de manger, boire, fumer ou utiliser les toilettes.				

SECTION 09: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Coleur.....	pourpre.
Odeur.....	âcre.
Seuil olfactif.....	non disponible.
pH.....	13.5-14.
Point de fusion (° C).....	sans objet.
Point de congélation (°C).....	0.
Début d'ébullition (°C).....	100.
Point d'éclair (° C), méthode.....	>100°C, vase clos.
Taux d'évaporation.....	non disponible.
Limite d'inflammabilité supérieure (% vol).	non disponible.
Limite inférieure d'inflammabilité (% vol)...	non disponible.
Tension de vapeur (mm Hg).....	17.5.
Densité de vapeur (air = 1).....	non disponible.
Densité relative/Densité spécifique.....	1.05.
Solubilité dans l'eau.....	soluble.
Solubilité dans d'autres solvants.....	non disponible.
Coefficient de partage n-octanol/eau.....	non disponible.
Température d'auto-inflammation (°C).....	> 200 °C.
Température de décomposition thermique	non disponible.
Viscosité.....	liquide fluide.

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité.....	Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.
Stabilité chimique.....	Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.
Risque de réactions dangereuses.....	Pas de réactions dangereuses lors d'un stockage et d'une manipulation conformes aux prescriptions. Le produit est chimiquement stable. Le contact avec certains métaux réactifs peut produire de l'hydrogène gazeux inflammable.
Conditions à éviter.....	Mélanger seulement avec de l'eau.
Matériaux incompatibles.....	Acides, agents oxydants forts.
Produits de décomposition dangereux.....	Si manipulé et entreposé correctement, aucune décomposition se produira. En cas de feu, oxydes de carbone (CO et CO2), vapeurs et fumées peuvent se produire.

PRODUIT: PURPLE PUNCH**SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES**

INGRÉDIENTS	LC50	LD50
Alcool, C9-11, éthoxylé	non disponible	> 2,000 mg/kg (orale-rat); >2,000 mg/kg (cutanée-lapin)
Monoethanolamine	20 mg/l (inhl. - rat, 4 h)	1,500 mg/kg (orale-rat); 1,025 mg/kg (cutanée-lapin)
2-Butoxyéthanol	2.2 mg/l (inhalation-rat, 4 h)	530 mg/kg (orale-rat); 450 mg/kg (cutanée - lapin)
Métasilicate de sodium	non disponible	1152 mg/kg (orale - rat); > 5,000 mg/kg (cutanée - lapin)
Pyrophosphate de tétrapotassium (TKPP)	non disponible	>4,640 (cutanée - lapin)
D-Glucopyranose, oligomère, glycosides d'alkyle de C10 à C16	non disponible	>5,000 mg/kg (orale-rat); >5,000 mg/kg (cutanée-lapin)
Hydroxyde de potassium	non disponible	273 mg/kg (orale-rat); 2000 mg/kg (cutanée - lapin)
Voies d'exposition		
Par inhalation.....	L'inhalation des vapeurs peut provoquer des irritations au nez, à la gorge et aux voies respiratoires.	
Orale.....	Ingestion peut entraîner des douleurs, des irritations et des brûlures à la bouche, à la gorge et à l'estomac.	
Cutanée.....	Contact avec la peau provoquera des irritations et brûlures.	
Oculaire.....	Le contact peut causer des brûlures, lésions cornéennes graves et la perte permanente de la vision.	
Effets aigus		
Toxicité aiguë par voie orale.....	Estimation de la toxicité aiguë > 2,000 mg/kg. Méthode: méthode de calcul. Pratiquement pas toxique après une ingestion unique.	
Toxicité aiguë par voie cutanée.....	DL50 (Lapin): > 2,000 mg/kg. Méthode: méthode de calcul. Pratiquement pas toxique après contact cutané unique.	
Toxicité aiguë par inhalation.....	Estimation de la toxicité aiguë : > 20 mg/l. Durée d'exposition: 4 h. Pratiquement pas toxique après inhalation unique. Méthode: méthode de calcul.	
Corrosion cutanée/irritation cutanée.....	Résultat: Corrosion cutanée.	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Résultat: Corrosif pour les yeux.	
Sensibilisation respiratoire ou cutanée.....	Non sensibilisant.	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition unique	Selon les informations disponibles, aucune toxicité spécifique sur les organes cibles n'est anticipée suite à une seule exposition.	
Danger par aspiration.....	Pas de danger par aspiration attendu.	
Toxicité/effets chroniques		
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) expositions répétées	Aucun effet important ou danger critique connu.	
Cancérogénicité.....	Il n'y a aucune substance cancérogène comme défini par IARC, NTP, OSHA, et/ou ACGIH.	
Toxicité pour la reproduction.....	Le 2-Butoxyéthanol est considéré foetotoxique. En laboratoire, il a causé des effets sur la reproduction.	
Mutagénicité sur les cellules germinales..	Aucun effet important ou danger critique connu.	
Remarques.....	Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.	
Symptômes de l'exposition.....	Les principaux symptômes et effets connus sont décrits dans l'étiquette (voir section 2) et/ou en section 11. A ce jour, aucun autre symptôme ou effet important n'est connu.	

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité.....	Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Persistance et dégradation.....	L'introduction appropriée de faibles concentrations en station d'épuration biologique adaptée ne perturbe pas le cycle d'action biologique.
Potentiel de bioaccumulation.....	Donnée non disponible.
Mobilité dans le sol.....	Donnée non disponible.
Autres effets nocifs.....	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination	
Élimination du produit	Éliminer conformément aux réglementations régionales ou nationales.
Élimination des emballages.....	Jeter dans une installation agréée. Recommander l'écrasement, le perçage ou d'autres moyens pour empêcher toute utilisation non autorisée des conteneurs utilisés.

PRODUIT: PURPLE PUNCH**SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

Classification TMD..... UN1760, Liquide corrosif n.s.a. (metasilicate de sodium, monoéthanolamine), Classe 8, GEIII.

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Condition réglementaire selon le SIMDUT Ce produit a été classé selon les critères du Règlement sur les produits dangereux et la fiche signalétique contient toute l'information prescrite par le Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT 2015). Le produit est soumis au contrôle SIMDUT 2015.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Avis de non-responsabilité..... Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité.

Préparé par : CanChem Consultant
Date de préparation..... 2024-10-08